

Sommaire

- 3** Message de la Présidente - Mme Anne-Sophie Peyraud
- 7** Les Ateliers - M. Luc Blanc
- 13** Le Service social - Mme Héléne Schneuwly
- 17** Le Département administratif - M. Samuel Joye
- 22** Organigramme
- 24** Comptes d'exploitation comparés - M. Samuel Joye
- 27** Mouvements et utilisation du Fonds des loisirs
- 28** Bilans comparés - M. Samuel Joye
- 30** Rapport de l'organe de révision - Fiducom SA
- 31** Les Lieux de vie - Mmes Nommay, Pinto et Talbot
- 39** Le billet du Directeur - M. Claude Chassot

01

Message de la Présidente

L'année 2025 aura été, pour notre Association, une période à la fois exigeante et profondément porteuse de sens. Dans un contexte social en constante évolution, l'Association St-Camille a poursuivi avec détermination sa promotion de la dignité, de l'autonomie et de la participation pleine et entière des personnes en situation de handicap.

En qualité de Présidente, je mesure chaque jour notre part de responsabilité, mais aussi la richesse humaine qui émane de nos actions. Derrière chaque projet, chaque accompagnement, chaque initiative, il y a des parcours de vie singuliers, des défis relevés avec courage, et des réussites souvent discrètes mais fondamentales. Cette réalité humaine guide notre engagement, et donne tout son sens à notre action.

Le terme « inclusion », largement utilisé aujourd'hui, ne doit pas rester un simple principe abstrait : il constitue un véritable levier de transformation sociale. L'inclusion, telle que nous la concevons à St-Camille, ne se limite pas à « faire une place » aux personnes en situation de handicap ; elle implique de repenser nos environnements, nos pratiques et nos représentations, pour que chacun-e puisse y participer pleinement, sans obstacle ni stigmatisation, et pouvoir ainsi grandir.

Il est essentiel de rappeler, qu'une inclusion réussie ne saurait se résumer à l'accès au premier marché de l'emploi par exemple, lequel ne propose pas toujours des opportunités adaptées à toutes les situations. Si cet objectif demeure important, il ne doit pas occulter d'autres formes de participations professionnelles, tout aussi légitimes et valorisantes. Exercer une activité, contribuer à un projet, mettre ses compétences et ses talents au service d'une entreprise ou de particuliers constituent autant de manières concrètes de prendre part à la vie économique et sociale, et de contribuer à son développement. L'inclusion passe par la reconnaissance des capacités de chacun-e, dans toute leur diversité, et par la création de cadres de travail qui permettent à ces compétences de s'exprimer pleinement. Donner la possibilité à chaque personne de trouver sa place, même en dehors des parcours classiques, c'est affirmer que la valeur d'un individu ne se mesure pas uniquement à son intégration dans un modèle unique, mais à sa contribution réelle et à son épanouissement.

En 2025, un axe important a été, pour St-Camille, d'inciter les personnes concernées à participer elles-mêmes aux différents processus. L'inclusion véritable ne peut se faire naturellement sans leur engagement. Nous poursuivons l'encouragement à leur implication dans la conception et l'évaluation des projets. Les compétences et les expériences vécues par les personnes en situation de handicap sont infiniment précieuses : elles nous permettent d'ajuster nos actions au plus près des besoins réels. Cette dynamique participative renforce également l'estime de soi et le sentiment d'appartenance : deux éléments essentiels à une inclusion réussie.

Bien entendu, les défis restent nombreux. Les ressources financières et humaines ont leurs limites alors que certains besoins ne cessent de croître. En outre, la complexité des situations rencontrées nous oblige à innover en permanence, et à faire preuve d'une grande capacité d'adaptation. Mais loin de nous décourager, ces défis renforcent notre détermination. Ils nous rappellent que notre action est indispensable et qu'elle doit continuer à se développer.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à toutes les personnes et instances qui rendent notre travail possible : l'ensemble du personnel, dont l'engagement et le professionnalisme sont remarquables ; les bénévoles, qui offrent leur temps et leur énergie avec générosité ; nos partenaires, qui nous font confiance et partagent notre vision et, bien sûr, les personnes que nous accueillons, qui nous inspirent par leur résilience et leur capacité à se projeter vers l'avenir.

L'Association St-Camille est fondée sur le respect, la solidarité et la conviction que chacun-e a sa place dans la société. Nous abordons l'avenir avec lucidité, mais aussi avec confiance, car pas à pas, nous contribuons à bâtir une société plus inclusive, plus juste et plus humaine.

Je vous remercie de votre confiance et votre soutien, et je vous souhaite une excellente lecture de notre rapport annuel.

Anne-Sophie Peyraud
Présidente de l'Association St-Camille



Extraits des statuts (1 à 4)

I. Dispositions Générales

Article 1: Raison sociale

- 1 L'Association St-Camille (ci-après l'Association) est une personne morale, sans but lucratif, reconnue d'utilité publique par le Conseil d'Etat du Canton de Fribourg, le 11.04.1961.
- 2 Elle est régie par les présents statuts, subsidiairement par les articles 60 et suivants du Code civil suisse et autres prescriptions légales éventuelles.
- 3 Elle est confessionnellement et politiquement neutre.

Article 2: Siège

Le siège de l'Association est à Marly.

Article 3: But

- 1 L'Association vient en aide prioritairement aux personnes adultes en situation de handicap physique, en mettant à leur disposition des structures d'accueil et des possibilités de travail en ateliers.
- 2 Elle s'engage à proposer des solutions aux problèmes (hébergement, soins, travail, prévoyance sociale, loisirs, ...) auxquels sont confrontées les personnes en situation de handicap qu'elle accueille.

Article 4: Membres

Toute personne, physique ou morale, peut être Membre de l'Association si elle en fait la demande et si elle est agréée par le Comité de direction. Les Membres ont droit à une voix chacun et payent une cotisation fixée par l'Assemblée générale.

02

Les Ateliers

En 2025, les demandes de travaux ont subi l'influence d'une conjoncture économique mondiale en dents de scie, qui impacte et insuffle de l'incertitude auprès de nos clients. Cependant, l'engagement et l'efficacité de nos Ateliers ont permis de garantir un flux de travail régulier pour les collaborateur-trice-s.

Un grand merci aux personnels pour leur dévouement quotidien dans le traitement des commandes. Leur engagement ne s'arrête pas là : ils ont également assuré l'accompagnement, la mise en route et l'adaptation des postes de travail, pour les collaborateur-trice-s, tout en respectant les mesures d'hygiène et de sécurité.

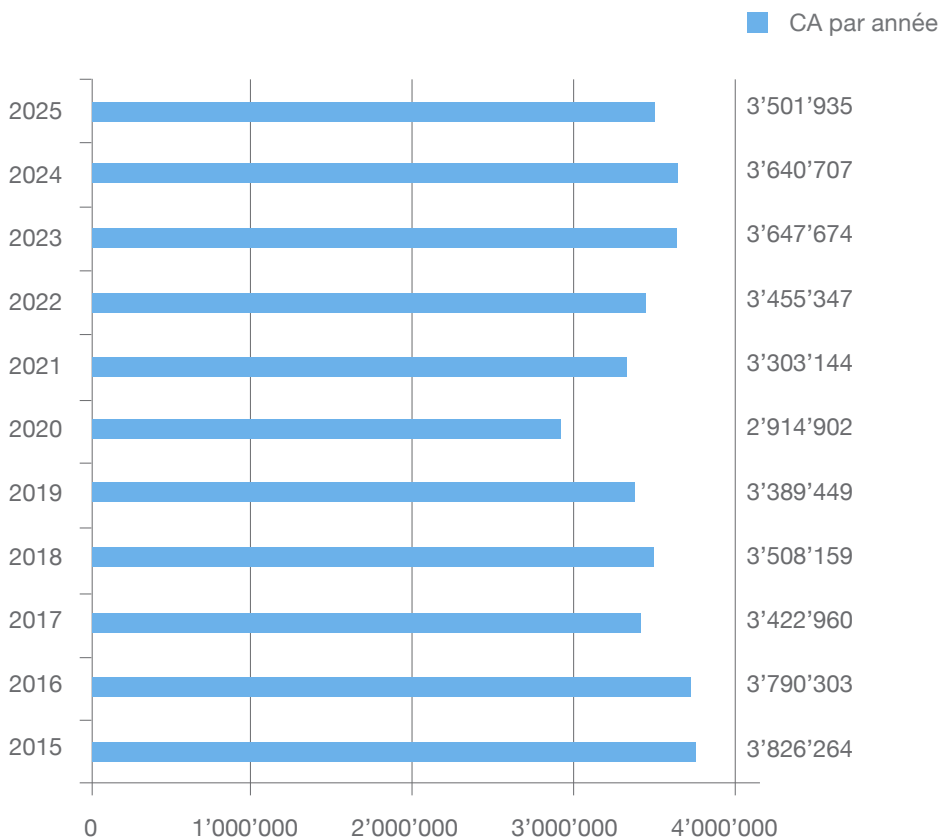
Personnel

Les 187 collaborateur-trice-s en situation de handicap, dans l'ensemble des Ateliers, ont effectué 189'966 heures. Ce chiffre est en diminution, par rapport à 2024 (- 0.93%). Le nombre d'heures réalisées par l'encadrement a diminué ; il atteint, en effet, 43'695 heures (- 2.18%).

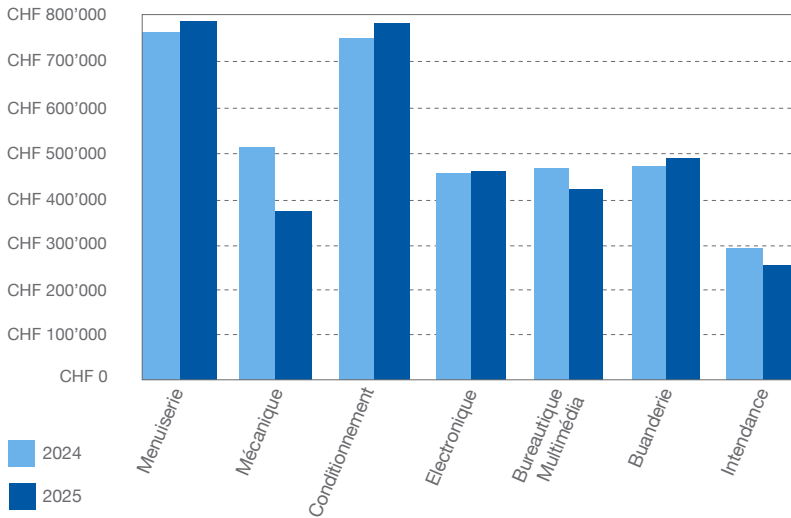
Evolution du chiffre d'affaires

Le graphique ci-après, représente l'évolution du chiffre d'affaires réalisé par les Ateliers, depuis dix ans. Pour 2025, plusieurs ateliers n'ont pas atteint leur budget.

Grâce à l'engagement du personnel, nous avons pu atteindre un résultat de CHF 3'501'935.23.



Le chiffre d'affaires brut par atelier, et la variation de celui-ci, par rapport à 2024, sont illustrés dans le graphique et le tableau suivants. Le chiffre d'affaires global des Ateliers a diminué de 3.81% par rapport à 2024.



Menuiserie	CHF 777'349.79	+3.43%
Mécanique	CHF 365'577.73	- 27.05%
Conditionnement	CHF 769'719.69	+ 4.19%
Electronique	CHF 450'306.58	+ 1.07%
Bureautique Multimédia	CHF 412'031.17	- 9.72%
Buanderie	CHF 478'685.74	+ 3.42%
Intendance	CHF 248'264.53	- 12.72%

Investissements

Pour maintenir une capacité de production moderne et de qualité, divers objets ont été acquis, selon le plan ordinaire d'investissements 2025. Il s'agit du remplacement d'objets usagés, d'expansion et de modernisation. Seuls les objets dépassant CHF 3'000.- sont mentionnés spécifiquement. Le montant total avoisine CHF 729'284.-.

1. Menuiserie:

CNC	CHF	204'747.-
Scie circulaire	CHF	14'406.-
Toupie	CHF	25'624.-
Défonceuse	CHF	4'291.-
Deux perceuses à colonne	CHF	13'333.-

2. Mécanique:

Tour	CHF	77'285.-
Mandrin pince pour tour	CHF	4'089.-

3. Conditionnement:

Machine de comptage	CHF	14'020.-
---------------------	-----	----------

4. Buanderie:

Deux machines à sécher 18 kg et une colonne de lavage 9 kg	CHF	39'444.-
---	-----	----------

5. Bureautique Multimédia:

Imprimante transfert textile	CHF	8'882.-
------------------------------	-----	---------

6. Intendance:

Autolaveuses I-Mop	CHF	5'415.-
Tondeuse, débroussailleuse et souffleuse électriques	CHF	10'162.-

6. Electronique:

Machine à souder à la vague	CHF	36'886.-
-----------------------------	-----	----------

7. Transports:

Bus avec transformations	CHF	110'700.-
Camion de livraison (18 tonnes, 2 essieux)	CHF	160'000.-

Transports

Les 19 véhicules de l'Association ont parcouru 168'612 km, dont 18'582 km en véhicule électrique, sans incident majeur. Il est essentiel de renouveler la flotte de véhicules, et de former le personnel. Cette démarche garantit la sécurité, et maintient la qualité de nos transports de manière continue.

Rénovation des bâtiments

Nous effectuons des rénovations, qui nous permettent de maintenir les bâtiments en parfait état.

Pour 2025, les événements les plus importants ont été les suivants :

Energétique

- Changement et modernisation de la climatisation et de la ventilation de la Buanderie, à Villars-sur-Glâne.
- Remplacement des installations frigorifiques de la cuisine et des chambres froides de l'économat, à Villars-sur-Glâne
- Changement et modernisation de la sous-station énergétique et ventilation de la Mécanique, à Marly

Sécurité

- Changement du système d'appel d'urgence (de la 3G à la 4G) de l'ascenseur du Foyer, à Marly.
- Modification des installations électriques selon le contrôle périodique (OIBT), à Marly
- Changement du système d'appel d'urgence (de la 3G à la 4G) des deux ascenseurs, à Villars-sur-Glâne.

Entretien

- Rénovation du sol et des fonds de douche de 2 chambres, à Villars-sur-Glâne.
- Curage des canalisations, à Villars-sur-Glâne.
- Rénovation du sol de l'atelier Intendance, à Villars-sur-Glâne.
- Rénovation du sol de 2 chambres, à Marly.
- Changement d'une porte par une porte sectionnelle à la Menuiserie, à Marly.
- Changement de deux portes automatiques dans le couloir du rez, à Marly.

Développement et recherche

En 2025, nous avons commencé à remplacer les outils thermiques de notre atelier Intendance dans le but de réduire les émissions de CO₂, ainsi que les nuisances dues aux bruits. Les machines échangées sont : une souffleuse, une tondeuse et une débroussailleuse. Notre parc machines est désormais composé à 40% en électrique.

Etat des commandes et des mandats

Au moment d'écrire ces lignes, le chiffre d'affaires est inférieur au budget déposé et à la réalité de 2025. L'état des commandes est supérieur à celui de 2025. Nous sommes toujours en quête de travaux pour les Ateliers. Nous espérons atteindre le budget prévu pour tous les services.

Remerciements

Nous aimerions remercier très sincèrement :

- toutes les entreprises et personnes privées, qui nous confient des travaux en sous-traitance ou achètent nos produits.
- les collaboratrices et collaborateurs qui, par la qualité de leur travail, la compréhension des exigences et le respect des délais imposés, permettent de satisfaire nos client-e-s.
- le personnel d'encadrement, qui, par son rôle professionnel et social, gère sans faillir la bonne marche de nos Ateliers.

Nous ne saurions terminer ce rapport sans attirer, en particulier, l'attention de toutes celles et ceux qui ont ou auraient des travaux à nous confier. Contactez-nous, et nous vous ferons parvenir une offre!

Luc Blanc
Resp. des Ateliers
luc.blanc@st-camille.ch
Site des Ateliers: www.st-camille.ch



03

Le Service social

Le Service social étant intégré au système et l'Assistante sociale reconnue comme une personne ressource, les occasions de tisser des liens et de travailler avec le réseau font partie intégrante de son quotidien.

Le Service social soutient les personnes en situation de handicap dans différents domaines : travail dans les Ateliers et/ou vie quotidienne dans les Lieux de vie. Il soigne les contacts sociaux, et s'assure que les différents objectifs mis en place fassent sens dans le vécu des personnes, et soient dans la mesure du possible tenus. Il apporte des conseils au niveau des assurances sociales ou des aspects financiers et administratifs. Selon la situation, il accompagne la personne dans une démarche de mise sous curatelle, par exemple.

L'Assistante sociale est une interlocutrice privilégiée. Les caractéristiques de sa carte de visite sont : la neutralité, l'écoute, le conseil et l'accompagnement des personnes, dans le processus de conception progressive de leur projet, dans une démarche inclusive.

Son domaine de compétences nécessite qu'elle ait des connaissances au niveau de la médiation, de l'organisation et de la coordination, et qu'à partir de là, elle adopte une attitude de coaching et de collaboration interprofessionnelle dans son accompagnement.

Tout un panel de fibres humaines place l'Assistante sociale dans l'esprit de la débrouillardise, de l'autonomisation, de l'adaptabilité, et lui permet ainsi de découvrir, sous un autre angle, la personne accompagnée.

Des entretiens individuels ou des bilans de situation avec les familles et le réseau permettent de favoriser l'émergence des ressources des personnes accueillies, en apportant un regard nuancé aux problématiques. Le bilan est également un moment important pour faire le point, échanger, construire et penser ensemble à une ou de nouvelles perspectives pour la personne concernée.

Une majeure partie du travail de l'Assistante sociale est également consacrée à la gestion des demandes d'admission, ainsi qu'à la mise en place des stages et des suivis dans les Ateliers et les Lieux de vie. Toute demande de visite et d'organisation de stage est transmise et confiée au Service social.

Ce dernier a également pour responsabilité d'appliquer les procédures d'indication cantonale, qui ont pour objectif, de permettre à toute personne en situation de handicap, d'avoir accès aux prestations, répondant le mieux à ses besoins.

C'est avec respect et courtoisie que le Service social traite au mieux les situations qui lui sont confiées à l'interne, comme celles qui transitent par les partenaires professionnels. La confiance a permis de regarder avec sérénité l'évolution des problématiques rencontrées, dans une connotation souvent complexe pendant cette année 2025.

C'est aussi au Service social que Mme Eloïse Dubey, étudiante à la HETS-FR, a effectué sa 2e période de Formation Pratique (FP2) du 17.02 au 25.07.2025. Elle a, par la suite, été engagée en CDD du 01.08.2025 au 31.01.2026 comme intervenante sociale. Nous la remercions du travail accompli durant ce temps, et lui souhaitons tous nos vœux pour la suite de son cheminement, autant personnel que professionnel.

Ainsi, nous pérennisons l'accompagnement d'étudiant-e de la HETS-FR dans le cadre de leur formation pratique.

Les Ateliers

Le travail social effectué au sein des Ateliers en 2025, révèle toujours une mutation profonde des situations de santé mentale des collaborateur-trice-s.

Les personnes rencontrées, souhaitant venir travailler dans nos Ateliers, ont présenté une grande diversité de profils. Précisons qu'une constante a été l'évolution marquée des problématiques sociales et psychiques. Ces dernières touchent toutes les populations. Un bon nombre de personnes faisaient face à différents troubles, à des addictions ou des difficultés d'insertion, rendant l'accompagnement imminent. De nombreuses situations ont nécessité une approche globale plus spécifique et un suivi rapproché, pour répondre au mieux aux demandes. Face aux difficultés géopolitiques de l'Europe, nous avons naturellement intensifié la collaboration avec certains services de placement.

Une difficulté majeure rencontrée a été la gestion des absences. Car, en raison des différentes problématiques des personnes, ces dernières ont de la difficulté à être constantes dans le travail. Néanmoins, l'engagement de chacun-e et la créativité ont permis de répondre au mieux aux besoins des collaborateur-trice-s.

Aussi, force est de constater que les temps partiels sont toujours d'actualité, et qu'ils prédominent l'ensemble des demandes de travail. En effet, il est très rare de recevoir des demandes avec des pourcentages à plein temps. Ce changement de paradigme dans notre travail a nécessité que nous conjuguions adaptabilité, organisation et flexibilité. Il a souvent été question d'individualiser l'accompagnement de certain-e-s collaborateur-trice-s.

Ces éléments nous permettent d'affirmer l'importance de la collaboration en réseau et interprofessionnelle, face à des situations de plus en plus complexes. Celle-ci a permis de contractualiser 32 personnes en 2025, à la suite d'un stage positif. Les mesures d'insertion sociales (MIS) ont toujours bonne presse, car elles peuvent parfois aboutir à des engagements, moyennant des conditions requises particulières.

La visibilité de notre Association contribue à ce que, dans l'ensemble, un tournus régulier soit effectué dans les Ateliers, en mettant un point d'honneur sur le changement de regard porté sur le vécu des situations que nous accueillons.

La Formation continue

L'année 2025 a été marquée par une belle dynamique avec une fréquentation à nouveau en légère hausse. 46 « élèves » ont progressé au sein des 9 classes réparties entre Villars-sur-Glâne et Marly.

Les 9 groupes d'apprenant-e-s sont divisés selon leurs compétences en 3 niveaux (de 3 à 6 personnes):

1er niveau: il s'agit de poursuivre l'apprentissage de la lecture et des mathématiques, particulièrement les additions et les soustractions.

2e niveau: le cours est basé sur le renforcement de l'orthographe et de la conjugaison. Quant aux mathématiques, l'introduction à la multiplication en colonnes et à la division « posée » se fait par étapes.

3e niveau: ici les personnes peuvent aborder en lecture, la compréhension et l'explication de textes ainsi que les conjugaisons, et en mathématiques, la résolution de problèmes, un peu de géométrie et des calculs de fractions.

Chacun-e a la possibilité de proposer des sujets afin d'améliorer ses acquis. L'enseignement peut ainsi être personnalisé. En environnement, ils-elles éprouvent du plaisir à parler de thématiques qui leur sont proches, en explorant le monde qui les entoure, par exemple au travers des sciences, de l'histoire ou de la géographie. Tout est mis en œuvre pour favoriser les échanges et l'épanouissement.

Grâce à une atmosphère empreinte de respect et de bienveillance, les collaborateur-trice-s cultivent chaque semaine leur curiosité, avec un plaisir manifeste. C'est un réel bonheur pour l'enseignante de les voir franchir le seuil de la porte.

Que chacune, très chères collègues du Service social et de la Formation continue, soit ici remerciée de l'excellence du travail accompli au cours de l'année 2025.

Hélène Schneuwly
Resp. Service social
helene.schneuwly@st-camille.ch



04

Le département administratif

La révision de l'exercice 2024, par le Service de la prévoyance sociale, a été réalisée le 13.08.2025, et avalisée par la Direction de la santé et des affaires sociales, en date du 10.09.2025. Nous avons le plaisir de relever, qu'aucune reprise n'a dû être comptabilisée, à la suite de cette révision.

Dans le cadre de notre système de contrôle interne, une analyse des risques a été réalisée par le Comité de direction. Cette analyse traite des principaux risques, auxquels l'Institution est exposée, et la pertinence des mesures prises, afin de réduire leur impact. Une délégation du Comité de direction a, en outre, réalisé une vérification des divers processus décrits dans notre système de contrôle interne, en date du 10.11.2025.

Un contrôle AVS/SUVA, portant sur les exercices 2020 à 2024, a également été réalisé, en date du 28.03.2025 et n'a fait l'objet d'aucune remarque.

Nous avons le plaisir de vous renseigner (en page 27) sur l'utilisation de notre Fonds des loisirs, alimenté par vos dons, sans lesquels les améliorations de la qualité de vie qu'ils procurent aux personnes en situation de handicap, ne seraient pas envisageables. Nous vous remercions, d'ores et déjà, de votre générosité.

Ressources humaines

*« Voir le possible là où les autres voient l'impossible, telle est la clé du succès. »
Charles-Albert Poissant*

Turn-over

La moyenne du turn-over du personnel d'encadrement s'élève à 13.78% contre 12.37% en 2024. L'augmentation concerne le secteur des Foyers, alors que les Ateliers accusent une légère diminution. Contrairement à ces dernières années, aucune personne des Ateliers n'est partie en retraite, alors qu'elles étaient 3 dans les Foyers. La moyenne des unités plein temps se situe à 156.20 UPT.

Absentéisme

Les heures d'absence pour cause de maladie, accident ou rendez-vous chez le médecin totalisent 19'484.31 heures en 2025, soit une diminution de 1'135.17 heures par rapport à 2024. Le taux accuse logiquement une légère diminution à 5.83% contre 6.33%, ce qui nous encourage à poursuivre nos efforts. Nous avons effectivement mis en place une nouvelle procédure en cas d'incapacité de travail, et tous les responsables d'équipe ont suivi une formation d'un jour, afin de mener des entretiens de retour.

Formation

La formation professionnelle et le développement des compétences du personnel d'encadrement restent une priorité. 140 personnes ont pu bénéficier de formations diverses, pour un total de 766 jours pris en charge par notre Association et un coût s'élevant à CHF 66'569.--.

Parmi les apprenti-e-s, deux assistants socio-éducatifs ont terminé leur formation. Il convient de souligner qu'ils ont brillamment obtenu leur CFC, et que nous avons pu leur proposer un engagement à durée indéterminée pour l'un et à durée déterminée pour l'autre.

Qualité

2025 a vu le renouvellement de la certification de notre système de management de la qualité, selon ISO 9001:2015 et Q-Institutions pour personnes avec un handicap : 2016. L'auditeur a relevé que l'Association St-Camille se positionne comme entreprise éthique, respectueuse des lois, des règlements et de ses engagements économiques, sociaux et environnementaux. Elle fait preuve de responsabilité envers les collaborateur-trice-s, avec lequel-le-s elle entretient un lien de confiance, ainsi qu'en matière de protection de l'environnement, de la santé et de la sécurité au travail.

Service alimentaire, Café des Préalpes et Boutiques

Le Service alimentaire confectionne plus de 250 repas par jour (en semaine). Notre équipe toujours passionnée, a continué d'élaborer des menus diversifiés, équilibrés et savoureux, mettant en valeur des ingrédients frais et de qualité.

L'Association St-Camille est fière d'avoir rejoint la démarche «Cuisinons notre région», une charte fribourgeoise qui promeut une restauration collective durable, équilibrée et ancrée dans le terroir.

Portée par l'État de Fribourg, en partenariat avec Terroir Fribourg, Fourchette verte, Beelong et GastroFribourg, cette initiative vise à renforcer l'utilisation de produits régionaux et de saison, à valoriser les savoir-faire locaux et à encourager des pratiques culinaires respectueuses de l'environnement.

En signant cette charte, notre Service alimentaire s'engage à proposer aux résident-e-s, collaborateur-trice-s et client-e-s une cuisine qui conjugue plaisir, santé et responsabilité.

Cet engagement est rendu possible grâce à la mobilisation de toute notre équipe de cuisine, dont le professionnalisme et la créativité permettront de transformer cette ambition en réalité quotidienne.

La fidélité de notre clientèle est la plus belle preuve de l'intérêt et de l'estime portés au Café des Préalpes. Au fil des années, l'établissement a su rassembler une clientèle régulière, qui apprécie tant la qualité de notre cuisine, que l'atmosphère chaleureuse et conviviale qui y règne.

Cette confiance renouvelée constitue un soutien précieux, et contribue directement aux résultats positifs, ainsi qu'au développement constant de notre établissement.

Au Café des Préalpes, nous proposons une cuisine authentique et généreuse, élaborée avec soin, afin de mettre en valeur les saveurs naturelles et la qualité des produits locaux. Chaque plat reflète notre volonté d'offrir une expérience culinaire à la fois simple, soignée et pleine de goût. Toute l'équipe du Café des Préalpes se réjouit de vous accueillir et de vous faire découvrir son univers gourmand. Pour tout renseignement: 026/408.86.01.

Les Boutiques ont été développées, afin d'offrir un espace dédié à la valorisation et à la commercialisation des produits confectionnés au sein de nos Ateliers, ainsi que de ceux issus d'Institutions partenaires. Nous sommes heureux de pouvoir ainsi contribuer à la promotion, et à la diffusion de leurs réalisations. Nous avons eu le plaisir d'organiser la 8e édition de notre marché «Camille», selon un format similaire à celui de 2024. L'événement s'est ainsi déroulé sur 2 jours, sur le site de Villars-sur-Glâne. Nous remercions vivement toutes les personnes qui ont pris part à cet événement, par leur présence et leur précieux soutien.

Les articles proposés dans nos boutiques sont le résultat de rencontres, d'expériences et de savoir-faire développés au fil du temps. Que ce soit pour marquer une occasion particulière, offrir un présent ou simplement se faire plaisir, vous y trouverez des créations originales et soignées, capables de répondre à toutes les envies.

Samuel Joye
Resp. Administratif
samuel.joye@st-camille.ch



Bulletin de souscription

Je souhaite devenir Membre de l'Association St-Camille en versant :

CHF 50.– de cotisation annuelle

ou

CHF 500.– de cotisation unique de Membre à vie

Nom, Prénom:

Rue:

No postal et lieu:

Adresse email:

Date et signature:

Compétences principales des Membres:

- Adopter et modifier les statuts
- Elire le(la) Président(e), le(la) Vice-Président(e) et les Membres du Comité de direction ainsi que l'Organe de révision
- Approuver le rapport annuel et les comptes
- Donner décharge aux Membres du Comité de direction
- Prononcer la dissolution de l'Association

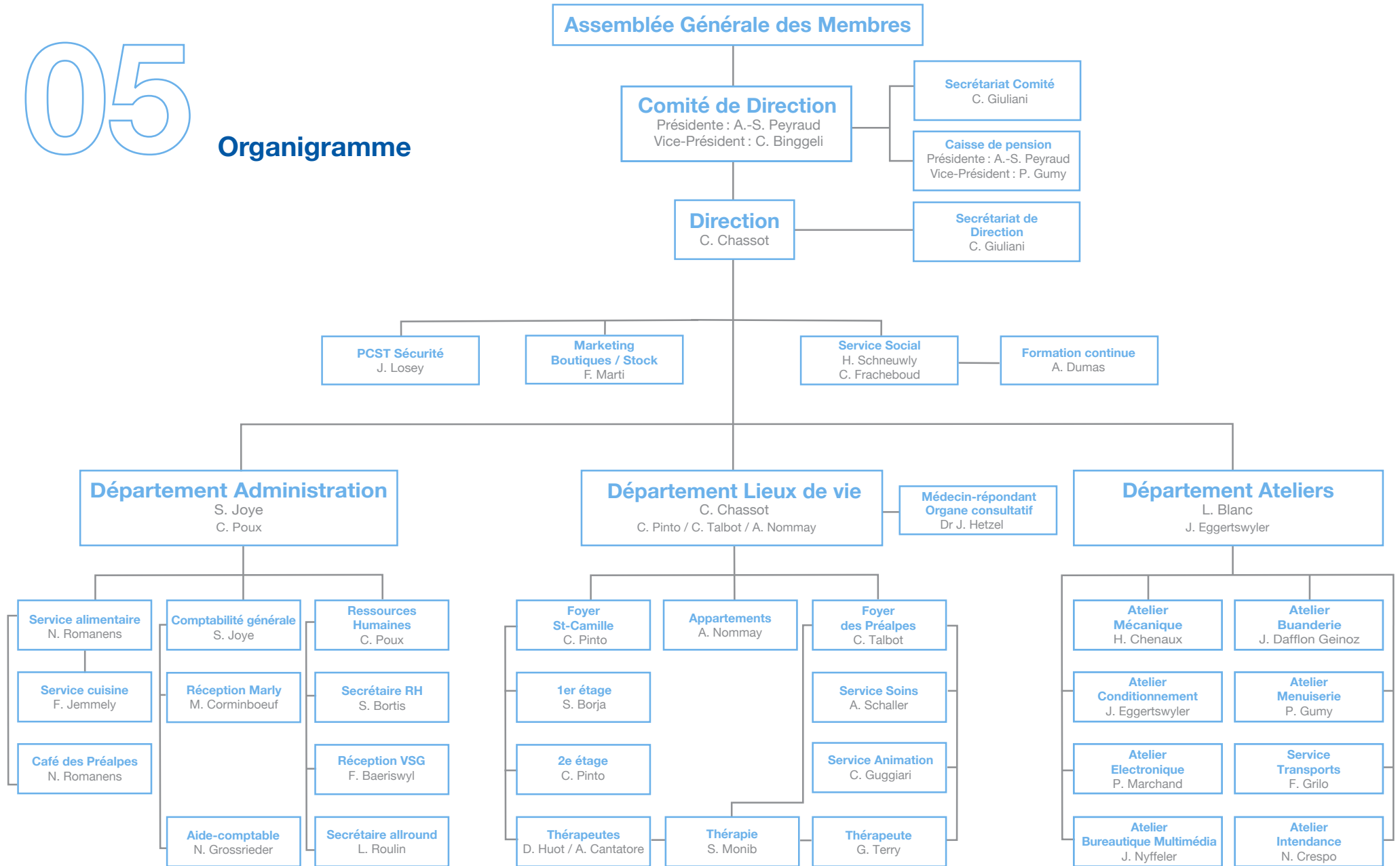
Engagement à l'égard des tiers:

- La responsabilité personnelle des Membres n'est pas engagée

**A réception de votre inscription,
nous vous enverrons un bulletin de versement et nos statuts**

05

Organigramme



06

Comptes d'exploitation comparés

Compte Profits et Pertes		du 01.01.25 au 31.12.25	du 01.01.24 au 31.12.24
Produits			
<i>Prod. d'exploitation</i>	CA résultant de ventes et prestations	4'415'636.93	4'595'915.20
	Produits divers	440'375.20	435'365.33
	Total produits d'exploitation	4'856'012.13	5'031'280.53
<i>Dons</i>	Fonds des loisirs	22'986.30	30'045.80
	Fonds des membres	12'900.00	13'650.50
	Fonds legs et donations	38'793.00	31'544.50
	Total des dons	74'679.30	75'240.80
<i>Autres produits</i>	Produits pensionnaires	3'378'401.85	3'503'267.50
	Loyers	71'299.20	66'434.50
	Total autres produits	3'449'701.05	3'569'702.00
<i>Subventions cantonales</i>	Subventions canton Fribourg	14'039'221.98	13'844'563.38
	Subventions autres cantons	479'761.30	568'706.05
	Total subventions cantonales	14'518'983.28	14'413'269.43
	Total des produits	22'899'375.76	23'089'492.76

Charges

Charges matières, marchandises, travaux de tiers

Charges d'outillage et de matériel pour les ateliers	(1'239'505.31)	(1'429'881.35)
Autres charges d'exploitation	(289'705.79)	(285'226.67)

Total charges matières, marchandises, travaux de tiers	(1'529'211.10)	(1'715'108.02)
---	-----------------------	-----------------------

Frais du personnel

Salaires et charges sociales	(16'979'295.45)	(17'009'276.50)
Autres charges du personnel	(184'797.14)	(145'482.19)

Total des frais du personnel	(17'164'092.59)	(17'154'758.69)
-------------------------------------	------------------------	------------------------

Charges d'exploitation

Besoins médicaux	(49'573.62)	(55'811.31)
Vivres et boissons	(826'467.75)	(827'575.67)
Ménage	(525'598.33)	(554'966.26)
Entretien des immeubles	(386'891.84)	(386'652.04)
Entretien des investissements	(538'668.74)	(592'784.75)
Loyers	(315'758.35)	(310'572.90)
Energie	(253'879.35)	(253'618.50)
Ecole et formation	(33'939.15)	(35'327.40)
Bureau et administration	(330'233.01)	(309'573.12)

Total des charges d'exploitation	(3'261'010.14)	(3'326'881.95)
---	-----------------------	-----------------------

Amortissements

s/immeubles	(182'899.60)	(171'442.45)
s/biens mobiliers	(375'690.05)	(332'678.80)
s/informatique	(19'675.20)	(11'752.05)
s/véhicules	(73'179.80)	(61'228.00)

Total des amortissements	(651'444.65)	(577'101.30)
---------------------------------	---------------------	---------------------

Charges et produits financiers

Intérêts capital & frais bancaires	(5'584.62)	(4'315.75)
Intérêts sur prêts	(16'250.00)	(16'250.00)
Intérêts hypothécaires	(162'516.55)	(179'238.80)
Total des charges et produits financiers	(184'351.17)	(199'804.55)
<i>Charges non-subventionnées</i>		
Prélèvements du Fonds des loisirs	(30'148.20)	(34'461.40)
Prélèvement du fonds des membres	(9'589.73)	0.00
Prélèvements du Fonds véhicules	(7'200.00)	(7'200.00)
Total des charges non-subventionnées	(46'937.93)	(41'661.40)
Total des charges	(22'837'047.58)	(23'015'315.91)
Résultat de l'Association avant attributions	62'328.18	74'176.85
<i>Variation du capital et des fonds</i>		
Attributions du résultat des centres non-subventionnés	(56'129.11)	(65'862.85)
Attributions aux fonds	(74'679.30)	(75'240.80)
Utilisations de fonds	68'480.23	66'926.80
Résultat annuel après attributions	0.00	0.00

07

Mouvements et utilisation du Fonds des loisirs 2025

Etat du Fonds des loisirs au 1 ^{er} janvier 2025	CHF	94'316.88
Dons	CHF	19'926.30
Autres versements de soutien	CHF	3'060.00
Transfert interne (attribution résultat 2025)	CHF	10'000.00
Actions participatives pour les personnes en situation de handicap (vacances, chèques de voyages, cornets St-Nicolas)	(CHF)	14'091.45)
Dépenses pour l'animation et les loisirs des Foyers et Appartements (anniversaires, participations culturelles et festives, fêtes des familles, Camillecteur)	(CHF)	16'056.75)

Solde et état au 31 décembre 2025

CHF 97'154.98



Bilans comparés

Actif		Bilan		au 31.12.25		au 31.12.24	
					%		%
<i>Actif circulant</i>							
	Trésorerie			1'531'300.95		1'613'867.59	
	Créances résultant de la vente de biens et de prest. de services			705'882.59		697'311.96	
	Créances collectivités publiques			2'673'409.83		2'442'560.48	
	Stocks			228'607.60		252'638.10	
	Actifs de régularisation			45'567.31		171'906.83	
Total de l'actif circulant				5'184'768.28	27.30%	5'178'284.96	28.20%
<i>Actif immobilisé</i>							
	Immeuble Marly			4'910'281.48		4'817'925.59	
	Immeuble Villars			6'067'290.68		5'960'641.45	
	Machines, Mobilier, Outillage et Informatique			2'501'937.88		2'272'015.80	
	Véhicules			324'327.95		134'007.75	
Total de l'actif immobilisé				13'803'837.99	72.70%	13'184'590.59	71.80%
Total de l'Actif				18'988'606.27	100.00%	18'362'875.55	100.00%

Passif

Capitaux étrangers à court terme

Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	716'115.48		778'812.87	
Dettes à court terme portant intérêt	2'683'000.00		1'771'000.00	
Passifs de régularisation	377'416.68		480'316.75	

Total capitaux étrangers à court terme	3'776'532.16	19.89%	3'030'129.62	16.50%
---	---------------------	---------------	---------------------	---------------

Capitaux étrangers à long terme

Dettes à long terme portant intérêt	10'959'000.00		11'142'000.00	
-------------------------------------	---------------	--	---------------	--

Total capitaux étrangers à long terme	10'959'000.00	57.71%	11'142'000.00	60.68%
--	----------------------	---------------	----------------------	---------------

Capital de l'Association

Capital de base

Capital propre	3'544'990.86		3'528'811.05	
----------------	--------------	--	--------------	--

Capital lié

Fonds des Loisirs	97'154.98		94'316.88	
Fonds de rénovation & développement	320'000.00		290'000.00	
Fonds anniversaires	100'000.00		90'000.00	
Fonds véhicule	80'000.00		70'000.00	

Capital libre

Fonds des membres	110'928.27		117'618.00	
-------------------	------------	--	------------	--

Total capital de l'Association	4'253'074.11	22.40%	4'190'745.93	22.82%
---------------------------------------	---------------------	---------------	---------------------	---------------

Total du Passif	18'988'606.27	100.00%	18'362'875.55	100.00%
------------------------	----------------------	----------------	----------------------	----------------



Rapport organe de révision - Fiducum SA



Rapport de l'organe de révision

à l'Assemblée générale des membres de l'

Association St-Camille, Marly

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de l'Association St-Camille, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation du capital et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31.12.2025. Conformément aux dispositions Swiss GAAP RPC, les indications dans le rapport de performance ne sont pas soumises à l'obligation de contrôle ordinaire de l'organe de révision.

Responsabilité du Comité de l'Association

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Comité de l'Association. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Comité de l'Association est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Nous attirons l'attention sur le troisième paragraphe des « principes généraux » présentés en annexe des comptes annuels qui décrit l'impossibilité de se conformer aux dispositions de la Swiss GAAP RPC 16 pour des raisons de faisabilité en lien avec le subventionnement de l'institution. Etant donné que la prise en considération des variations d'avantages ou d'engagements économiques liés à la prévoyance professionnelle aurait des répercussions sur la couverture du déficit, il a été renoncé à appliquer cette disposition du référentiel comptable.

Selon notre appréciation, les comptes annuels, à l'exception de la restriction ci-dessus, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC). Par ailleurs, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Comité de direction.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Marly, le 20 avril 2026

Fiducum SA

Alexandre Sottaz
Spécialiste en finance et
comptabilité avec brevet
fédéral
Réviseur responsable
Expert-réviseur agréé

Gregory Savary
Spécialiste en finance et
comptabilité avec brevet
fédéral
Réviseur agréé

10

Les Lieux de vie

Les Appartements

Capacité officielle d'accueil: 12 résident-e-s

Les Appartements offrent un cadre de vie adapté aux personnes en situation de handicap léger, favorisant leur autonomie, tout en bénéficiant d'un accompagnement éducatif au quotidien. La plupart des résident-e-s occupent une activité professionnelle adaptée à leurs capacités et à leur projet de vie.

La structure se compose de trois appartements collectifs, accueillant chacun entre 3 et 4 personnes, ainsi que d'un studio individuel permettant une transition progressive vers davantage d'autonomie. Ce studio constitue une étape importante dans le parcours de certain-e-s résident-e-s, leur permettant d'expérimenter un mode de vie plus autonome, tout en bénéficiant d'un cadre sécurisant.

Durant l'année 2025, le taux d'occupation est resté globalement stable, malgré quelques mouvements liés aux parcours individuels des résident-e-s. Plusieurs arrivées et départs ont nécessité un travail d'adaptation important de la part de l'équipe éducative, afin de maintenir une dynamique de groupe équilibrée et un accompagnement individualisé.

Les Appartements accueillent des personnes présentant différents types de difficultés, qu'elles soient d'ordre psychique ou liées à un handicap mental. Cette diversité implique une grande capacité d'adaptation de l'équipe éducative, afin de proposer un accompagnement ajusté aux besoins spécifiques de chacun-e.

Les résident-e-s accueilli-e-s ont des âges et des parcours très variés, ce qui crée une dynamique intergénérationnelle intéressante. Certain-e-s sont dans une phase d'apprentissage de l'autonomie et de construction de leur projet de vie, tandis que d'autres nécessitent davantage de stabilité et de soutien dans leur quotidien.

L'accompagnement éducatif vise principalement le maintien et le développement de l'autonomie dans les différents domaines de la vie quotidienne: gestion du logement, préparation des repas, organisation du temps, hygiène personnelle, gestion administrative et financière, ainsi que le développement des compétences relationnelles et sociales.

Les soirées restent des moments clés de l'accompagnement éducatif. Elles permettent aux résident-e-s de travailler concrètement leurs objectifs individuels, de développer leurs compétences dans la gestion du quotidien, et de partager des moments collectifs favorisant les échanges et la vie communautaire.

Tout au long de l'année, différentes activités ont été proposées afin de renforcer les liens sociaux et le bien-être des résident-e-s: repas collectifs, sorties, moments conviviaux et activités favorisant la participation et l'inclusion. Les week-ends restent organisés de manière souple: certain-e-s résident-e-s rejoignent leur famille, tandis que d'autres participent aux activités proposées par l'équipe éducative.

Le travail en réseau constitue un élément essentiel de l'accompagnement. La collaboration avec les autres secteurs de l'Institution, les services sociaux, les curateur-ice-s et les partenaires médicaux permet d'assurer une prise en charge globale et cohérente des situations. Cette coordination est indispensable pour soutenir les résident-e-s dans leur parcours, et anticiper les éventuelles difficultés.

Nous souhaitons remercier chaleureusement les équipes d'entretien et de ménage, dont le travail quotidien contribue largement au bon fonctionnement des Appartements et au confort de vie des résident-e-s.

L'année 2025 a également demandé une forte mobilisation de l'équipe éducative, face à certaines situations individuelles nécessitant un accompagnement plus soutenu. Grâce à l'engagement, la solidarité et le professionnalisme de l'équipe, la continuité de l'accompagnement a pu être assurée dans des conditions satisfaisantes.

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance à la Direction et au Service social pour leur soutien et leur disponibilité. Leur écoute et leur collaboration ont été précieuses, pour accompagner les situations rencontrées et maintenir un cadre de travail stable.

L'objectif, pour l'année à venir, est de poursuivre le développement de l'autonomie des résident-e-s, de consolider la stabilité du cadre éducatif et de renforcer la qualité de l'accompagnement proposé au sein des Appartements.

Anne Nommay
Resp. des Appartements
anne.nommay@st-camille.ch



Le Foyer St-Camille de Marly

Capacité officielle d'accueil: 30 résident-e-s + 2 pl. réservées au placement temporaire

Un lieu où chacun-e compte

Je suis arrivée en juin 2025 comme Responsable du Foyer. Je dois avouer que je ne connaissais pas réellement le monde du handicap. J'en avais une idée lointaine, abstraite, mais je ne mesurais pas l'intensité humaine et la richesse des histoires qui se cachent derrière chaque personne.

Très vite, j'ai découvert que ce Foyer est bien plus qu'un lieu de vie. C'est un lieu où chacun-e compte. Un lieu où chacun-e a sa place et où quelqu'un compte pour nous.

Lorsque les résident-e-s franchissent nos portes, ils-elles ne viennent pas seulement pour être accompagné-e-s dans leurs gestes du quotidien; ils-elles rejoignent un lieu qui cherche à donner du sens à chaque journée, à préserver les repères tout en ouvrant des opportunités.

Nous cherchons à donner de la vie aux jours, à faire en sorte que chaque personne puisse continuer à choisir, expérimenter et ressentir.

En 2025, nous avons renforcé cette démarche, en développant des projets personnalisés et des objectifs de vie pour chaque résident-e. De petits objectifs en apparence, mais porteurs d'une grande valeur. Ces projets ont souvent pris la forme d'échappées du quotidien, pas nécessairement lointaines, mais suffisamment différentes pour ouvrir une parenthèse. Nous avons appris à voyager autrement: un petit-déjeuner à la boulangerie, un carnaval, une pizza partagée, une danse improvisée, une sortie en bus, un paysage contemplé, quelques jours de vacances... Autant de moments simples qui deviennent précieux, lorsqu'ils sont choisis et vécus pleinement.

Cette année, les vacances ont pris une tournure particulière: le camping est une expérience conviviale, parfois sportive, souvent drôle, toujours riche en souvenirs. Entre les valises bien remplies, les repas partagés, les soirées animées et même les petites tâches comme la vaisselle par exemple, chacun-e a pu vivre pleinement ces journées, participer et s'immerger dans un quotidien différent. L'animation a été pleinement investie et validée, renforçant encore la dynamique de groupe et le plaisir d'être ensemble.

Pour atteindre ces objectifs de vie et permettre des moments comme les vacances au camping, nous avons mené une réflexion approfondie à travers les analyses de pratique avec les équipes (Soins, Animation, Ergothérapie) et bien évidemment avec les résident-e-s. Ces échanges nous ont permis d'analyser certaines situations, de mieux comprendre les besoins, de croiser les regards professionnels et de construire ensemble des stratégies adaptées, et de permettre à chacun-e de décider pour soi-même, de rester acteur-riche de sa vie.

Ces expériences rappellent une conviction essentielle: le handicap ne définit pas une personne. Derrière chaque fragilité, il y a un désir, une histoire, une capacité à s'émerveiller. Notre rôle est d'offrir un espace, pour que cette vie continue à s'exprimer.

L'année 2025 a également été marquée par des mouvements: deux nouvelles personnes ont rejoint le Foyer. Chaque arrivée implique une rencontre, un temps d'adaptation, la construction progressive d'un nouveau «chez-soi». Nous avons aussi accompagné trois résident-e-s dans leurs derniers instants. Ces moments, empreints d'émotion et de respect, rappellent la fragilité de la vie et la responsabilité qui est la nôtre d'entourer ces personnes jusqu'au bout, avec dignité.

Afin de garantir un accompagnement adapté dans ces situations, nous avons renforcé les compétences de nos équipes par des formations en soins palliatifs et en accompagnement de fin de vie.

Rien de tout cela ne serait possible sans l'engagement collectif. La collaboration entre les équipes constitue le socle de notre action. Travailler ensemble, partager les compétences, s'entraider dans les moments heureux comme dans les plus difficiles est essentiel, pour maintenir la qualité de l'accompagnement.

Nous avons également poursuivi notre collaboration avec plusieurs Institutions de formation du canton de Fribourg, en accueillant des apprenti-e-s et des stagiaires. Transmettre notre savoir-faire et nos valeurs fait partie intégrante de notre mission.

La collaboration interdisciplinaire demeure un levier central. Elle nous permet d'ajuster nos pratiques, d'affiner notre écoute et de répondre au plus près des besoins et des souhaits de chacun-e.

L'année 2025 prouve notre engagement constant à offrir un cadre de vie respectueux, humain et vivant.

Nous avançons avec confiance, déterminés à faire du Foyer un lieu où l'on vit pleinement, ensemble. Un lieu où chaque personne compte.

Catia Pinto Da Cunha
Resp. du Foyer St-Camille
catia.pinto@st-camille.ch



Le Foyer des Préalpes de Villars-sur-Glâne

Capacité officielle d'accueil: 29 résident-e-s + 1 pl. réservée au placement temporaire

Quatre saisons au Foyer des Préalpes

Toute la journée, on peut admirer le temps qui passe, les saisons qui arrivent et s'en vont.

Nous sommes privilégiés de travailler dans un environnement si lumineux par son architecture; cela rend le quotidien plus joyeux et certaines fois, moins douloureux.

Ce quotidien est rythmé par des tâches nombreuses dans tous les secteurs. La journée commence tôt au Foyer: dès 6h00 la cuisine est en route, 6h30 pour les soignant-e-s, 7h30 les Ateliers, 8h30 les animateur-trice-s. Le Foyer ne s'arrête jamais, journée-soirée-nuit, c'est un incessant fourmillement de personnes.

Les résident-e-s les plus matinaux-les ou qui vont travailler commenceront leur journée vers 7h00; les plus tardifs en soirée la termineront, accompagnés par les soignant-e-s à minuit.

365 jours de train-train, mais c'est sans compter sur les saisons...

Au printemps, l'équipe éducative de l'Animation imagine et prépare déjà les sorties de l'été, tout en faisant profiter de ce que le printemps apporte: sortie tulipes à Morges, promenade autour et sur les lacs de Morat, Neuchâtel et Léman.

En été, beaucoup de sorties sont organisées: les incontournables et inoubliables festivals de Paléo et Sion, les grillades au balcon ou en lisière de forêt, les balades en bus, pour trouver un petit coin sympa, pour s'arrêter le temps d'un café; les sorties catamaran sur le lac à Estavayer ont toujours un grand succès et, pour les plus téméraires, les descentes à vélo (Cimgo) à Champéry.

En juin, nous avons fait la connaissance de Léon qui s'est joint à l'équipe d'Animation. Léon est un chien de race Springer Spaniel (cousin du cocker anglais), une première pour le Foyer. Accompagnant sa maîtresse, il apporte motivation, énergie et sourire à plusieurs résident-e-s qui le réclament, en demandant sa visite. Après le temps d'essai obligatoire, il a été accepté officiellement à l'Animation, en fin d'année.

Nous voici déjà en automne, avec la Fête des familles, qui fut encore plus festive et chaleureuse cette année, autour d'un repas savoureux. Cette journée est toujours attendue par les résident-e-s et par le personnel, car elle permet de se retrouver différemment.

A la fin du mois de septembre, il y a eu également les vacances au camping de Sempach pour 4 résident-e-s ainsi que 4 accompagnant-e-s. Le beau temps, les visites et le plaisir étaient au rendez-vous.

L'hiver venu nous a conduits à plusieurs endroits : bien au chaud avec quelques matchs de Gottéron ou bien au froid au marché de Noël ou au spectacle Son et Lumière sur la Bundesplatz de Berne. La grande finale du 31 décembre a été festive pour certain-e-s et apaisante pour d'autres.

Quoi qu'il en soit, le quotidien au Foyer est fait de saisons et de personnes investies dans les bons et parfois les moins agréables moments, mais toujours avec l'envie de partager une belle journée ensemble.

*«Partager donne la paix»
Angelus Silesius 1624-1667*

Chantalle Talbot
*Resp. du Foyer des Préalpes
chantalle.talbot@st-camille.ch*



11

Le billet du directeur

À la lecture de ce rapport, vous avez, une nouvelle fois, pu être renseignés sur les différents événements qui ont agrémenté l'année 2025 de notre Association.

Vous avez tout d'abord pu découvrir sa nouvelle page de couverture, imaginée et réalisée par Mme Gwendoline Paolucci, collaboratrice à notre Atelier Bureautique Multimédia. Je la félicite chaleureusement pour son imagination, sa créativité et son approche artistique.

Permettez-moi cette année de m'attarder quelque peu sur des sujets qui nous sont chers, à savoir l'écologie et notre volonté de réduire notre consommation en énergie et en ressources. Vous avez déjà pu découvrir les différentes actions entreprises lors des années précédentes: des audits énergétiques, la pose de panneaux solaires, la rénovation des éclairages ou l'achat de véhicules électriques, pour ne citer que ces exemples. En 2025, nous n'avons pas failli à cet objectif avec les différents éléments, dont vous avez pu prendre connaissance en pages 11.

A la suite de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la mobilité dans le canton de Fribourg, nous avons effectué le 30 juin 2025, une première évaluation de notre plan de mobilité. Tenant compte de nos expériences et de la situation, plusieurs mesures ont été modifiées: la participation financière augmentée à l'achat d'un

abonnement de transports publics et la contribution à l'achat d'un vélo «non-électrique» personnel utilisé pour venir travailler. Malgré la hausse de prix des places de parc en juillet 2024, nos objectifs n'ont été que partiellement atteints. Dès lors, le prix de la place de parc pour les personnes qui résident en zone 10 (TPF) a été augmenté. 7 personnes supplémentaires ont décidé d'utiliser les transports publics. Finalement, cela signifie que le transfert modal a concerné 13 personnes au total. Nous pouvons déclarer avec fierté que la mise en œuvre de notre plan de mobilité est une réussite. De plus, il n'a pas engendré de coûts supplémentaires, bien au contraire.

Enfin, nous avons toujours à cœur de faire découvrir notre Association. Ainsi, le 12.09.2025, nous avons eu l'opportunité, d'organiser dans nos locaux avec la Commune de Marly, la 20e rencontre de l'Economie marlinoise. Les autorités communales, M. le Conseiller d'Etat Didier Castella ainsi qu'une centaine de personnes étaient présents. Ce fut une magnifique occasion de présenter nos diverses prestations.

Conclusion

Nous n'avons jamais assez de mercis à distribuer à l'ensemble des personnels et des résidant-e-s de notre Association, sans lesquels, un tel résultat serait tout simplement impossible! Merci à chacun et à chacune pour l'excellence du travail accompli durant cette année.

Pour les lecteur-ric-e-s assidu-e-s de notre rapport annuel, j'évoquais déjà dans le rapport de 2024, le risque d'années futures budgétairement complexes. Je n'avais pas vu cela dans ma boule de cristal, car l'équilibre budgétaire de 2025 du canton de Fribourg était déjà difficile, et un programme d'austérité était déjà envisagé pour 2026. Donc, c'est sans aucune surprise que cela s'est confirmé. Mais finalement, il y a quand même eu une surprise avec une situation inédite, soit le dépôt d'un référendum, qui a eu pour conséquence le retrait du budget 2026 par le Conseil d'Etat. Cela signifie que le canton a débuté l'année 2026 sans budget, et notre Association avec un budget provisoire. Elle doit se baser majoritairement sur le budget 2025 pour les dépenses indispensables, en attendant la votation du 26.04.2026.

L'année 2026 ne s'annonce donc pas sous les meilleurs auspices, avec notamment la guerre au Proche-Orient en ce début d'année et ses influences sur l'Economie mondiale. La cessation d'activité pour un client de longue date, entre autres, nous obligera encore à nous diversifier dans les travaux, à chercher de nouveaux clients, de nouveaux produits, et nous comptons aussi sur notre capacité d'investissements pour y parvenir.

En de nombreuses circonstances, nous avons pu mesurer le respect que notre Institution génère, et nous savons que tout le mérite revient à l'ensemble de la famille Camillienne.

Félicitations à toutes et à tous!

Mes slogans pour traverser 2026 sont :

*Vents et nuages sont de passage, le bleu du ciel est éternel.
(Auteur inconnu)*

*Le futur est là où vous allez passer le reste de votre vie.
Alors autant y aller avec confiance.
(Abraham Lincoln)*

Claude Chassot
Directeur
claude.chassot@st-amille.ch



Les organes dirigeants de l'Association St-Camille en 2026

L'Assemblée Générale

Présidente

PEYRAUD Anne-Sophie

*Juge au tribunal cantonal,
Villars-sur-Glâne*

La Direction

Directeur

CHASSOT Claude

**2010*

Le Comité de direction

Présidente

PEYRAUD Anne-Sophie

*Juge au tribunal cantonal,
Villars-sur-Glâne
2009/VP11-20/P21

Vice-président

BINGGELI Christian

*Directeur Dehly SA,
Ferpicloz *2011/VP21*

Membres

MAURON Claude

*Directeur Robert Mauron SA,
Villars-sur-Glâne *2013*

PASQUIER Martial

*Professeur à l'IDHEAP, UNIL,
Villars-sur-Glâne *2014*

PEIRY Ian

*Directeur associé
Swinvest SA,
Villars-sur-Glâne *2017*

VORLET Martine

*Directrice famiya,
Villars-sur-Glâne *2020*

**Entrée en fonction*

Tous les mandats seront à renouveler en 2029

**Faites un don
avec TWINT**

Scannez le code QR avec
l'application TWINT



Association St-Camille





Route de la Gérine 27
CP 61
1723 Marly 1
Tél. 026 435 23 00

Route des Préalpes 18
1752 Villars-sur-Glâne
Tél. 026 408 86 00

www.st-camille.ch
office@st-camille.ch

